

**Politique de la Ville**

**REF : DDLPV2015016**

**Signataire : M.B-M.R- M.L**

Séance du Conseil Municipal du 15/10/2015

**RAPPORTEUR :** Boualem BENKHELOUF

**OBJET :** Attribution de subventions dans le cadre du Fonds d'Initiative Associative

**EXPOSE :**

**Présentation et Objectifs**

La création d'un FIA est encouragée par la circulaire de la Direction Interministérielle de la Ville du 15 février 1999, et ses modalités sont précisées par la note transmise par la Direction Départemental de la Cohésion Sociale de Seine-Saint-Denis aux collectivités le 9 octobre 2014. Il s'agit d'un dispositif de soutien aux initiatives associatives dans le cadre de la Politique de la Ville, et plus précisément du Contrat de Ville 2015-2020. Il favorise grâce à une aide financière les projets des associations sur la ville d'Aubervilliers. Il a pour but d'alléger les démarches administratives et de pallier à la rigidité des appels à projet annuels du contrat de ville.

La réforme sur la politique de la ville stipule que ce Fonds d'Initiative Associative doit être géré par une association. L'état nous a accordé une période transitoire d'un an pour mettre en place ce nouveau dispositif. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, celui-ci devra être géré par une association, il est envisagé que l'association Auberquartiers pilote ce dispositif. Pour fonctionner, l'association recevra une subvention des crédits de la politique de la ville avec un cofinancement de la municipalité.

**Enveloppe financière du FIA**

Le FIA est cofinancé par la Politique de la ville via le contrat de ville pour 42 000 euros et par la ville d'Aubervilliers à hauteur de 10 000 euros  
Les demandes de subventions sont adressées au service Politique de la ville et Démocratie Locale et sont examinées dans le cadre d'un comité de gestion. Les subventions accordées aux associations porteuses de projets ne peuvent dépasser le plafond de 3 000€.

**A- Organisation du FIA :**

Le comité de gestion s'est réuni 2 fois en 2015 (29 mai et 15 septembre 2015) afin de délibérer sur les projets qui lui sont soumis et décider de l'emploi de ce fonds. Il est composé de 8 membres décisionnaires qui sont individuellement responsables au sein de ce comité :

- deux membres du Conseil d'Administration d'Auberquartiers à l'exception des représentants du conseil municipal (issus du collège association et/ou collège habitant)
- deux membres du Conseil Local de la Vie Associative (CLVA)
- deux représentants de l'Etat : les deux déléguées du préfet
- deux élus de la Ville

Pour rappel la 1<sup>ère</sup> commission d'attribution du 15 mai 2015 a donné un avis positif pour 9 projets à hauteur de 18 825 €. A l'issue de cette première répartition, il reste 33 175 € dans l'enveloppe du FIA gérée par la Ville.

#### **B- Comité de gestion du 15 octobre 2015 :**

La commission d'attribution de subventions du FIA s'est réunie une nouvelle fois le 15 septembre 2015 et a examiné 22 demandes de subvention. Celui-ci a donné un avis favorable pour 16 projets pour un montant global de 33 144 euros :

<b>Porteur</b>	<b>intitulé du projet</b>	<b>Subventions accordées</b>
<b>ACAS</b>	Danse orientale vecteur de lien social et ouverture culturelle	<b>1 550 €</b>
<b>APTE</b>	Cours de piano pour des enfants autistes	<b>1 000 €</b>
<b>ASCEPA</b>	De la terre à l'assiette	<b>3 000 €</b>
<b>Aubervacances Loisirs</b>	Des messages pour sauver la planète	<b>3 000 €</b>
<b>CAPA</b>	Photographie et affirmation de la féminité	<b>1 004 €</b>
<b>CAS Production</b>	Atelier théâtre pour les primo-arrivants	<b>3 000 €</b>
<b>Cie Gyntiana</b>	Le songe d'une nuit d'été	<b>1 500 €</b>
<b>Collectifs Maquis'arts</b>	Autoportraits	<b>940 €</b>
<b>Compagnie les Allumeurs</b>	Objekt (Volet numérique)	<b>1 550 €</b>
<b>Créavif</b>	Art d'agir ensemble	<b>1 550 €</b>
<b>Ethno'art</b>	Egalité entre les filles et les garçons: sensibilisation dès le plus jeune âge	<b>3 000 €</b>
<b>GRETA MTE 93</b>	Atelier de création d'arts visuels pour publics en situation d'illettrisme et d'apprentissage des savoirs de base	<b>1 500 €</b>
<b>Inser'éco 93</b>	Ateliers écogestes pour les locataires des Logements Passerelles Insertion	<b>3 000 €</b>
<b>LACIM</b>	Spectacle et buffet solidaire	<b>1 550 €</b>
<b>OMJA</b>	A la découverte de la nature nourricière	<b>3 000 €</b>
<b>Une oasis dans la ville</b>	Conte d'automne à l'Oasis	<b>3 000 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>33 144 €</b>

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- de retenir les dossiers et projets présentés par les associations mentionnées ci-dessus, suivant les propositions du comité de gestion du FIA.
- d'autoriser le versement des subventions correspondantes.

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2015

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 octobre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	Mme KOUAME Akoua Marie
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire

Mme LENOURY Nadia représentée à partir de la question n°270

M. Eric PLEE arrivé à partir de la question n°277

Mme FAGARD Alice représentée par M. CECCOTTI RICCI Roland jusqu'à la question n° 278

**Absents :** Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderahim, RACHEDI Hakim.

**Secrétaire de séance :** Mme KOUAME Akoua Marie

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie  
Locale et de la Politique de la Ville

Politique de la Ville

REF : DDLPV2015016

Signataire : M.B-M.R- M.L

**OBJET : Attribution de subventions dans le cadre du Fonds d'Initiative Associative**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°165 du 25 juin 2015 relative à la mise en place du Fonds d'Initiative Associative (F.I.A),

Vu le budget communal,

Considérant qu'au terme de sa première séance tenue le 15 mai 2015, la commission d'attribution locale du FIA a donné un avis positif pour 9 projets à hauteur de 18 825 € et qu'à l'issue de cette première répartition, il reste 33 175 € dans l'enveloppe du FIA gérée par la Ville,

Considérant l'avis de la commission d'attribution de subvention du Fonds d'Initiative Associative qui s'est réunie le 15 septembre 2015,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**SELECTIONNE** les dossiers et projets présentés par les associations mentionnées ci-dessous, suivant les propositions du comité de gestion du Fonds d'Initiative Associative :

<b>Porteur</b>	<b>intitulé du projet</b>	<b>Subventions accordées</b>
<b>ACAS</b>	Danse orientale vecteur de lien social et ouverture culturelle	<b>1 550 €</b>
<b>APTE</b>	Cours de piano pour des enfants autistes	<b>1 000 €</b>
<b>ASCEPA</b>	De la terre à l'assiette	<b>3 000 €</b>
<b>Aubervacances Loisirs</b>	Des messages pour sauver la planète	<b>3 000 €</b>
<b>CAPA</b>	Photographie et affirmation de la féminité	<b>1 004 €</b>

<b>CAS Production</b>	Atelier théâtre pour les primo-arrivants	<b>3 000 €</b>
<b>Cie Gyntiana</b>	Le songe d'une nuit d'été	<b>1 500 €</b>
<b>Collectifs Maquis'arts</b>	Autoportraits	<b>940 €</b>
<b>Compagnie les Allumeurs</b>	Objekt (Volet numérique)	<b>1 550 €</b>
<b>Créavif</b>	Art d'agir ensemble	<b>1 550 €</b>
<b>Ethno'art</b>	Égalité entre les filles et les garçons: sensibilisation dès le plus jeune âge	<b>3 000 €</b>
<b>GRETA MTE 93</b>	Atelier de création d'arts visuels pour publics en situation d'illettrisme et d'apprentissage des savoirs de base	<b>1 500 €</b>
<b>Inser'éco 93</b>	Ateliers écogestes pour les locataires des Logements Passerelles Insertion	<b>3 000 €</b>
<b>LACIM</b>	Spectacle et buffet solidaire	<b>1 550 €</b>
<b>OMJA</b>	A la découverte de la nature nourricière	<b>3 000 €</b>
<b>Une oasis dans la ville</b>	Conte d'automne à l'Oasis	<b>3 000 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>33 144 €</b>

**AUTORISE** le versement des subventions correspondantes.

**APPROUVE** les projets d'avenants correspondants et d'autorise le Maire à les signer au nom de la Commune, tels qu'ils figurent en annexe de la présente délibération.

**DIT QUE** les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code action
304	65	6574	824	FIA

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 16/10/2015

Publié le : 16/10/2015

Certifié exécutoire le : 16/10/2015



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

